

# PROJET PEDAGOGIQUE



**Accueil périscolaire matin et soir, et APAE\* de l'école élémentaire de la Bouverie.**

\*APAE : Activités Pédagogiques Après l'Ecole.

## L'EQUIPE:

- TREMELLAT Rémi : Directeur .
- DAHMANE Arbia : Animatrice
- PLAZY Corinne : animatrice
- JEAN Léa : animatrice
- FLORENS Nicole : animatrice
- BOURGUOIN Denise : animatrice
- LEBRETON Dominique : animatrice
- 3 ATSEM

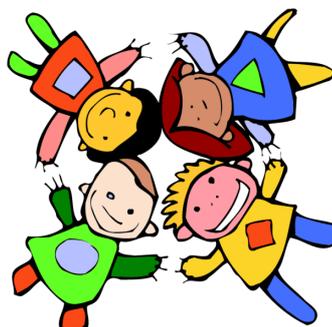
## OBJECTIFS:

Mettre en place une relation basée sur le dialogue, la **COMMUNICATION** et la confiance avec les parents, en dialoguant sur les activités mises en place durant les temps périscolaire et APAE, mais aussi en faisant remonter, si besoin, les informations recueillies sur les enfants par l'équipe scolaire.

Les enfants doivent se divertir et s'épanouir grâce aux activités proposées qui permettent de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la sociabilité de chacun d'entre eux.

### **Les objectifs détaillés :**

- Respecter les règles de vie instaurées durant le temps périscolaire, incluant les notions de respect, d'entraide et de vie en collectivité.
- Divertir l'enfant en proposant des activités nouvelles de différentes sortes : manuelles, sportives, et surtout ludiques.
- Créer une véritable cohésion dans le groupe d'enfants en proposant des activités à faire en groupe, des chants, des temps de parole libre sur le déroulement de la journée... favorisant ainsi leur créativité, mais aussi leur faculté à prendre la parole en groupe.
- Créer des liens entre les enfants qui ne sont pas forcément dans la même classe en renforçant l'entité du « groupe » durant le temps périscolaire.



## **ORGANISATION :**

**-L'accueil du matin** s'effectue du Lundi au Vendredi de 7h15 à 8h20.

**-Les APAE (Activités Pédagogiques Après l'Ecole)** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 17h00.

**- L'accueil du soir** se fait les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 19h00.

La capacité d'accueil maximum des locaux et de 84 enfants.

Le directeur de l'accueil, Mr TREMELLAT Rémi, est sous la responsabilité de MANITCH Annick, directrice des accueils de loisirs de la commune.

**En cas d'absence de votre enfant ou si vous désirez un complément d'informations, vous pouvez contacter:**

TREMELLAT Rémi au : 06.84.27.98.54

MANITCH Annick au : 06.88.70.28.52



## DEROULEMENT

### Journée type:

**7h15** : début de l'accueil de périscolaire, dans le réfectoire, par les animateurs reconnaissables à leurs gilets jaunes.

**8h20** : fin du périscolaire : les animateurs accompagnent les enfants dans leurs classes respective.

**11h30** : fin de la classe. Les deux animateurs de la cour des CP-CE1 (celle du haut) récupèrent les enfants mangeant à la cantine et les amènent à cette dernière. Pendant ce temps les autres enfants jouent dans la cour, ou participent aux activités sportives.

Pour les animateurs, un planning sera établi pour assurer les roulements hebdomadaires des positionnements dans le réfectoire, devant les toilettes, dans les cours du haut et du bas, et aux activités sportives.

**13h30** : fin de la pause méridienne et reprise de la classe. Les animateurs s'assurent que tous les enfants soient bien retournés dans leurs classes.

**15h30** : les animateurs mettent en place les équipements et le matériel pour les APAE (Activités Pédagogiques Après l'École)

**15h45** : fin de la classe et début des APAE. Les animateurs, toujours avec les gilets jaunes, réunissent tous les enfants participant aux APAE dans le réfectoire (les autres partent soit avec le bus, soit avec une personne autorisée). Une fois les enfants réunis et les autres partis, chaque animateurs récupère son groupe et part faire son activité.

**17h00** : fin des APAE et début de l'ALP'S du soir, les parents peuvent commencer à venir chercher leurs enfants. Des ateliers seront mis en place tel que l'aide aux devoirs, jeux de société ou jeux plus sportifs.

**19h00** : fermeture de l'école.



**Chacun des animateurs est responsable de la sécurité morale et physique des enfants et doit être en capacité de maîtriser son groupe et de le surveiller de manière constante. Ils doivent impérativement prendre connaissance de l'état sanitaire de chacun des enfants accueillis durant les différents temps. Si des doutes persistent concernant cela, ils ne doivent pas hésiter à s'informer auprès de leurs responsables.**

**Tout au long des temps d'accueil APAE et périscolaires, que ce soit le matin ou le soir, l'équipe d'animateurs se doit de connaître l'effectif d'enfants présents sous leurs responsabilités.**

**Le départ des enfants doit s'effectuer sous la vigilance de l'équipe, et doit être accompagné d'un contrôle de l'identité de l'individu venant chercher l'enfant si celui-ci n'est pas connu de l'équipe d'encadrant.**

